



LES INFOS N°7 Janvier 2022 DE COLLONGUE À SIMIANE

par le groupe de minorité municipale DCAS

A Simiane même les carottes font de la politique

Mr le Maire de Simiane a décidé seul par courrier du 14 décembre 2021, de rompre la convention d'objectifs conclue entre la mairie et l'association « les jardins écologiques de Simiane », laissant les jardiniers sous le coup de la stupeur et de la colère.

Rien ne laissait présager une telle décision, d'ailleurs l'Assemblée Générale de septembre s'était déroulée normalement, en présence de Mr. Le Maire.

Les jardins accueillent depuis plus de 4 ans une quarantaine de familles de jardiniers qui se sont investis énergiquement pour en faire « un lieu intergénérationnel d'échanges culturels, d'apprentissage et de détente ». Cette description idyllique est issue de la revue municipale de juin 2021.

On s'interroge sur les raisons réelles de cette rupture quant au même moment nous recevons dans nos boîtes aux lettres un guide écocitoyen qui en sa page 9 vente le projet des jardins partagés « qui se conçoit sur la durée ».

Mr le Maire évoque dans son courrier sa crainte de « l'effondrement du projet initial dans un futur proche » à cause de tensions créées « par des personnes malintentionnées ou politisées ».

Etrange ? Y aurait-il un lien entre cette décision et l'engagement de certains jardiniers qui ont osé manifester contre le projet des services technique mitoyen des jardins à Bedouffe ?

Plus grave, il projette de nouveaux jardins partagés en constituant un groupe de travail qu'il veut « apolitique », mais composé en partie par des élus de sa majorité. Compte-t-il apprécier la posture apolitique des Simianais en leur faisant signer une décharge ?

Ainsi à Simiane apolitique signifie être du côté de la majorité, ceux qui ne le sont pas étant des sous citoyens.

Pour les jardins les carottes sont cuites. Cette histoire pourrait paraître Pagnolesque si elle n'était pas un pavé lancé à la liberté d'opinion.



Edito

😊 Bonne et heureuse année

Nouvelle année rime souvent avec résolutions. On les espère bonnes et qu'on puisse les tenir. C'est dans cette perspective que nous abordons 2022. Mais la tâche ne s'annonce pas si simple. Pourtant, dès le début de nos mandats d'élus.e.s de la minorité municipale nous avons opté pour une posture de concertation et non d'opposition systématique, mettre au-dessus de tout la discussion. Mais encore une fois nos vœux ont été mis à mal lors du dernier Conseil Municipal. Nous avons terminé l'année dans le déni de la démocratie qui devrait pourtant avoir toute sa place dans cette Assemblée. La partition que joue la majorité municipale sonne faux. Nous ne pouvons rester muet face à certaines décisions. Nous ne lâcherons rien : la défense du site naturel de Bedouffe, le projet du groupe scolaire... Mais surtout le vœu de pouvoir enfin redonner ses lettres de noblesse aux Conseils Municipaux, un lieu de débat et non de combat ! Vous pouvez compter sur nous pour vous et pour Simiane.



L'équipe DCAS

Vie municipale

DCAS quitte le Conseil Municipal du vendredi 10 décembre en cours de séance

Entre monologue et agressivité envers nos questions, Monsieur Le Maire ferme la porte au débat démocratique. Aux questions que nous portons à sa connaissance suite aux demandes des Simianais, nous obtenons railleries et allégations tronquées.

Après nous avoir rappelé qu'il faut lever la main pour parler, quand nous levons la main pour répondre à ses invectives il nous rétorque « *j'ai vu mais vous n'avez pas la parole* ».

A notre inquiétude sur le niveau des investissements au regard de la capacité financière de la commune, Monsieur le Maire propose ironiquement « *que nous devrions donner des cours au trésorier payeur général* ».

Notre départ a été provoqué par son ultime attaque mettant en doute nos compétences en matière de sécurité, suite à notre interrogation légitime sur le non-fonctionnement d'une borne incendie depuis deux ans. La marque de mépris « *vous ne comprenez rien* » à ce sujet a été de trop pour nous !

Partir c'est un peu abandonner les citoyens que nous représentons. Mais comment exprimer notre indignation ?

Tourner en ridicule nos demandes ou préoccupations qui sont celles des citoyens n'est pas seulement destructeur pour le débat public, mais n'est pas digne d'une assemblée démocratique.

Coupes sévères à Bedouffe

Des Simianais intrigués par les importantes coupes d'arbres sur le site de Bedouffe nous ont interpellés. Sur site nous avons constaté que vingt arbres au moins, pour la plupart trentenaires voire cinquantenaires au vu de la taille des troncs, avaient été abattus, débités et en cours d'évacuation, juste au-dessus de la parcelle concernée par la construction des services techniques.



Nous avons aussitôt adressé un courrier à Mr le Maire pour savoir ce qui avait nécessité un tel abattage massif d'arbres. Dans sa réponse particulièrement agressive, Mr. le Maire a expliqué cette destruction d'arbres cinquantenaires par les obligations de débroussaillage et sa nomination de délégué aux forêts et paysages par la Présidente de la Métropole.

Mais lors du Conseil Municipal du 10 décembre, après une lecture théâtrale de notre courrier, Mr le Maire a évoqué notre interrogation sur la sécurité incendie du site pour justifier les coupes qu'il avait fait réaliser. Risque que nous avons soulevé dans notre recours gracieux en annulation du permis de construire du bâtiment.

Sans doute craignait-il que cet argument soit pris sérieusement en compte par le tribunal Administratif en regard des risques élevés d'incendie liés à un bâtiment en bordure du massif forestier dont l'activité nécessite l'utilisation de nombreux produits inflammables.

Nous avons pu constater récemment que cette destruction massive d'arbres aux troncs bien droits se poursuit sur le parcours de santé.



Préservation du parc nature de Bedouffe

Les Simianaises et Simianais se sont mobilisés

Environ 110 personnes étaient présentes samedi 27 novembre à la manifestation pour la préservation du site de Bedouffe. Non découragés par l'annonce de la pluie, nous avons été récompensés par une belle éclaircie de bon augure.

Un **représentant du Collectif Bedouffe** est d'abord intervenu pour exprimer l'attachement des Simianais à ce lieu exceptionnel de nature et de détente, où la proximité des jardins écologiques à toute sa raison d'être. Il a déploré la construction des bâtiments des services techniques et les nuisances associées qui allaient dénaturer le site.

Puis **Isabelle Mazeud** a parlé au nom de DCAS, qui soutient le Collectif. Elle a mis en avant les contradictions de Monsieur Le Maire qui était farouchement opposé au projet d'urbanisation du site de Bedouffe présenté par la précédente



municipalité en 2009 et qui maintenant signe un permis de construire pour le bétonner, alors même qu'il est délégué de la Métropole aux forêts et paysages. Elle s'inquiète également des risques d'incendie liés à la présence d'un bâtiment industriel en bordure de la forêt du massif de l'Etoile, ainsi que du coût exorbitant du projet.

Ensuite **Monsieur Copey** de l'Association France Nature Environnement (FNE13) a expliqué les thématiques de vigilance et d'intervention de son association, dont l'aménagement durable et la biodiversité font partie. Il a apporté son soutien au Collectif au nom du FNE13.



Et enfin, **Jean Luc Debard**, du Collectif climat d'Aix, a rappelé l'importance des engagements du Pacte pour la Transition, signé par les candidats aux municipales 2020, pour lequel Monsieur Le Maire avait fortement restreint ses engagements.

Début janvier 600 personnes ont signé la pétition pour la protection du site et voient avec tristesse les engins de chantier commencer le massacre du site.



Vie Locale



Journal Communal de décembre : La majorité s'enflamme contre DCAS dans sa tribune politique !

Notre groupe élégamment traité de « tartuffes » par la majorité répond aux allégations infondées de la tribune :

➔ DCAS n'est pas un Pokémon ...

Non, nous ne sommes pas une évolution de Simiane Ensemble !

Monsieur Le Maire à court d'arguments environnementaux pour justifier son projet de massacre du site de Bedouffe tente de faire porter à notre groupe créé en 2020 les projets d'urbanisation de ce site envisagés par l'équipe municipale en place en 2008. Un tel projet n'était pas dans notre programme que Mr Le Maire a pourtant lu en détail puisqu'il a déjà repris **notre idée de création d'un Tiers-lieu.**

➔ Les Simianais ne sont pas des benêts

Il n'est pas très digne de la part de la majorité de traiter les simianais qui ont soutenu l'action du collectif Bedouffe de benêts manipulés par DCAS. **Plus de 600 personnes ont déjà signé la pétition pour la protection du site.** Monsieur le Maire aurait-il oublié qu'il a été élu avec 1209 voix (51.6%) et que donc **1131 Simianais peuvent ne pas être d'accord avec ses projets sans pour autant être des benêts.**

🏰 Le Musée archéologique de Simiane

Situé sous notre mairie, ce musée nous fait voyager dans la préhistoire. De belles reconstitutions de lieux de vies, de costumes et l'explications sur les acquis techniques nous plongent dans la vie de nos lointains ancêtres. Un beau patrimoine de notre commune à connaître.



* Faites vivre « les Infos »

Vous souhaitez prendre la parole ? Nous sommes à votre écoute



contactdecollongueasimiane@gmail.com

Permanences 10 avenue Roger Guigon :
1er et 3ème samedi du mois de 10h à 12h

* Pour nous soutenir

Cette publication ne peut exister que par un financement privé. Si vous souhaitez nous apporter votre support :

🟡 www.helloasso.com (HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'association **De Collongue A Simiane**)